



NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES  
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

## FR8202009 - Lac Léman

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">6</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">11</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">11</a>

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type B (pSIC/SIC/ZSC)	1.2 Code du site FR8202009	1.3 Appellation du site Lac Léman
1.4 Date de compilation 09/08/2013	1.5 Date d'actualisation	

#### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Rhône-Alpes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr">www.rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 30/09/2017



(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : Pas de donnée  
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : Pas de donnée

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : Pas de donnée

### Explication(s) :

Proposition de la ZPS FR8212020 "Lac Léman" au titre de la directive Habitats (sur le même périmètre).

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : 6,37563°

**Latitude** : 46,3561°

### 2.2 Superficie totale

1376 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
82	Rhône-Alpes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
74	Haute-Savoie	100 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
74013	ANTHY-SUR-LEMAN
74070	CHENS-SUR-LEMAN
74121	EXCENEVEX
74163	MARGENCEL
74180	MESSERY
74263	SCIEZ
74281	THONON-LES-BAINS
74315	YVOIRE

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Alpine (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<a href="#">3130</a> <i>Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea</i>		0 (0 %)		G	A	C	B	B
<a href="#">3150</a> <i>Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition</i>		1,2 (0,09 %)		G	D			
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>	X	1 (0,07 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6210</a> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>		2,7 (0,2 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">6410</a> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>		0,22 (0,02 %)		G	C	C	B	C
<a href="#">6510</a> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>		13,8 (1 %)		G	B	C	B	B
<a href="#">7230</a> <i>Tourbières basses alcalines</i>		0,28 (0,02 %)		G	D			
<a href="#">91E0</a> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	0,3 (0,02 %)		G	D			
<a href="#">9180</a> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X	6,4 (0,47 %)		G	B	C	B	B

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite» .
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» .



### 3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A B C D			
				Min	Max				C R V P	Pop.	Cons.	Isol.
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>	p			i	P	DD	D			
F	1163	<a href="#">Cottus gobio</a>	p			i	P	DD	D			
A	1193	<a href="#">Bombina variegata</a>	p			i	R	DD	D			
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>	p			i	P	G	D			
M	1310	<a href="#">Miniopterus schreibersii</a>	p			i	R	DD	D			
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>	p			i	P	G	D			
M	1324	<a href="#">Myotis myotis</a>	p			i	P	G	D			
M	1337	<a href="#">Castor fiber</a>	p			i	P	G	D			

- Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- Population** : A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- Evaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories				
			Min	Max			C R V P	IV	V	A	B	C	D
P		<a href="#">Anacamptis coriophora</a>				R			X				



P		<a href="#">Aster amellus</a>				P						X
P		<a href="#">Euphorbia seguieriana</a>				V						X
P		<a href="#">Littorella uniflora</a>				V						X
P		<a href="#">Ophioglossum vulgatum</a>				P						X
P		<a href="#">Scabiosa canescens</a>				V						X
P		<a href="#">Scirpoides holoschoenus</a>				V						X
P		<a href="#">Thelypteris palustris</a>				P						X
P		<a href="#">Thesium linophyllum</a>				P						X
P		<a href="#">Ophrys fuciflora subsp. elatior</a>				R			X			

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	1 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	76 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N09 : Pelouses sèches, Steppes	0 %
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	6 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	4 %
N21 : Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	2 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	0 %
N26 : Forêts (en général)	10 %

### Autres caractéristiques du site

Le site Natura 2000 « Lac Léman » compte quatre secteurs distincts, eux-mêmes composés de plusieurs entités.

#### A. Secteur de Chens-sur-Léman

Situé sur la commune de Chens-sur-Léman, il s'agit d'un secteur à la fois lacustre et terrestre.

##### A.1. Roselières et zone lacustre

Entre l'embouchure de l'Hermance et le débarcadère de Tougues, la rive forme une courbe où les roselières lacustres ont longtemps prospéré, un état qui s'est dégradé jusque dans les années 80, au pire moment de l'eutrophisation des eaux du Léman, envahies d'algues enrichies par les phosphates. Elles ont depuis repris modestement leur croissance et on en compte dix, plus ou moins denses le long de cette rive.

Les roselières constituent un milieu naturel de transition entre la rive et le lac. C'est un habitat particulièrement riche, apprécié par des nombreuses espèces animales et végétales. Elle est formée d'étendues de phragmites - les roseaux - qui requièrent la présence de rivages peu profonds, à l'abri du vent et des courants trop violents. Les sites favorables à la présence d'une roselière sont peu nombreux et beaucoup ont disparu avec l'urbanisation des rives du Léman.

Les roselières situées dans le fond de la baie constituent une zone refuge pour plusieurs milliers d'oiseaux d'eau durant les mois d'hiver et les hauts fonds sont des zones de nourrissage. Les zones peu profondes dépourvues de roseaux présentent des fonds de cailloutis et galets que fréquentent les poissons.

##### A.2. Sablonnière

La valeur et la richesse de la Sablonnière et des fragments de pelouses du vallon ont pour origine commune les dépôts localisés de sédiments morainiques glaciaires grossiers dont la perméabilité et le faible pouvoir de rétention de l'eau constituent un facteur d'assèchement du sol. Le décapage ancien des argiles de surface pour l'exploitation de matériaux a créé des zones favorables à une végétation pionnière. La flore qui s'y établit est originale et peu commune, car adaptée à ces conditions extrêmes ; elle contraste avec la flore plus répandue et plus banale sur les terres argileuses environnantes.

##### A.3. Vallon des Léchères

Ce vallon, encaissé et frais, présente une naturalité intéressante et originale. Laisse à une évolution naturelle avec quasi-absence d'intervention humaine, le ruisseau présente encore un caractère méandreux alors que beaucoup de cours d'eau ont été recalibrés pour optimiser leur débit. La présence de nombreux arbres morts et la disparité des classes d'âges et de strates arborées qui en résulte offrent un potentiel pour de nombreuses espèces d'oiseaux, de chiroptères et d'insectes. La quiétude du



vallon est favorable à l'accueil d'une faune diversifiée. La flore, bien que commune, est typique des sous-bois frais et présente un cortège peu répandu ailleurs sur le site.

#### A.4. Espace agricole

Le reste de la partie terrestre de ce secteur correspond à un espace agricole allant jusqu'au bord du lac. Cet espace est constitué d'une nature dite « ordinaire » où l'on trouve des prairies permanentes, artificielles et cultures de céréales ainsi que quelques haies bocagères et boisements. La végétation présente à la fois des éléments prairiaux, de friche aux abords des cultures et de boisement de type feuillus. La mosaïque de milieux qui compose cet espace est recherchée par certaines espèces de chauves-souris, d'oiseaux insectivores ou de rapaces se nourrissant de rongeurs, ainsi que d'amphibiens recherchant les trous d'eau associés aux haies de bocage.

#### B. Secteur de Messery

Ce secteur, long de 1,5km, ne concerne que la partie lacustre, le fond de baie entre le lieu-dit « Sous Chens » et « La Pointe ».

##### B.1. Roselières et zone lacustre

Le fond de baie et les roselières constituent une zone refuge pour l'hivernage de milliers d'oiseaux d'eau. Les zones peu profondes dépourvues de roseaux présentent des fonds de cailloutis et galets que fréquentent les poissons.

##### B.2. Zone à Littorelle

Il s'agit de la seule station connue pour tout le bassin lémanique, la Littorelle ayant disparu dans toutes ses anciennes localités suisses ou françaises.

La Littorelle, plante qui s'installe sur les grèves du bord des lacs et étangs, est une espèce protégée en France qui figure sur la liste rouge des plantes menacées. En Suisse, elle figure sur la liste des 132 espèces considérées comme les plus menacées de la flore. Comme plusieurs espèces des rivages lacustres, elle est actuellement fortement menacée de disparition sur le territoire helvétique et dans le sud de l'Europe. Elle a totalement disparu des rives suisses du lac Léman. La seule station connue pour tout le bassin lémanique se trouve sur la rive française, sur la commune de Messery (Haute-Savoie), où l'espèce a été découverte en 1992 par un botaniste français, alors qu'elle a disparu dans toutes ses anciennes localités.

Les observateurs du site de Messery ont décrit la population de 1992 comme un vaste tapis constitué de milliers d'individus. En 2002, il n'y avait plus que 709 pieds et en mars 2004 que 37 plants. Les travaux d'entretien et de renforcement de cette dernière station du bassin lémanique, par l'implantation de pieds prélevés sur le site et multipliés ex situ par le Conservatoire et Jardin Botanique de la Ville de Genève, le tout dans le cadre d'un programme INTERREG transfrontalier, ont permis de remonter à 630 individus en 2005, 972 en 2006, puis 2 542 en 2007 et plus de 20 000 en 2010.

#### C. Baie de Coudrée

Ce secteur comprend une importante zone lacustre correspondant à l'ensemble de la baie et diverses entités terrestres.

##### C.1. Baie # zone lacustre

Largement ouverte sur le Grand Lac, cette zone s'étend sur environ 9 km de rivages de types différents. De la pointe de Rovorée et jusqu'au village d'Excenevex, des berges assez élevées et escarpées dominent des eaux parsemées de nombreux gros blocs erratiques. En contraste, les plages d'Excenevex et de Coudrée s'étalent sur 2 km, précédées de faibles profondeurs sablonneuses. Entre le port de Sciez et Séchex reparaissent les grèves caillouteuses. Trois petites rivières, le Vion, le Foron et le Redon, débouchent dans la baie de la « Grande Conche ». En période hivernale, la baie accueille plusieurs milliers d'oiseaux pour l'hivernage et le nourrissage. Les sables exondés constituent une zone de halte migratoire et de repos particulièrement précieuse puisque ce milieu est unique sur le littoral.

##### C.2. Domaine de Guidou

Ce site est compris entre une zone de lotissement au nord (domaine de Coudrée) et des parcelles agricoles au sud. Deux rivières traversent le domaine : le Foron à l'est et le Vion à l'Ouest. La richesse de ce site est liée à la pluralité des milieux que l'on y rencontre : pelouses sèches, buxaie, pinède, rivières, milieux humides, pâturages et zone agricole.

Il y a une connexion très forte entre la baie de Coudrée et le domaine de Guidou tout proche. Ainsi les prairies humides de ce secteur servent de zone de gagnage pour les anatidés et les limicoles, ainsi que de zone de quiétude pour ces espèces en cas de dérangement sur la plage.

#### D. Secteur de Thonon - Domaine de Ripaille

Ancienne résidence des ducs de Savoie, ancienne chartreuse, le site est aujourd'hui largement ouvert au public pour des visites de ses bâtiments historiques, pour des promenades dans les bois et la visite du Mémorial des Justes. Le domaine de Ripaille



comprend une forêt séculaire de chênes et de charmes (50 ha), un arboretum (20 ha), des prairies naturelles et des cultures, dont 22 ha de vignes.

Le site est en majorité inclus dans des réserves de chasse et de faune sauvage (ACCA) et de chasse domaniale (AICA), hormis le vallon des Léchères dans le secteur de Chens-sur-Léman, l'ensemble du secteur de Messery et le secteur de Thonon.

Vulnérabilité :

## 4.2 Qualité et importance

Le site abrite 8 habitats d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires (9180\* et 91E0\*) et un partiellement prioritaire (6210).

Outre leur intérêt intrinsèque, ces habitats peuvent constituer des zones de refuge non seulement pour les espèces de l'annexe 2 présentes sur le site, mais aussi pour certains oiseaux d'intérêt communautaire, qui ont été relevés dans la ZPS FR8212020 « Lac Léman ».

L'urbanisation globale ou certains usages/activités de cette rive du lac Léman ont réduit les surfaces de zones naturelles et donc celles des habitats d'intérêt communautaire. L'habitat 3130 « Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des Littorelletea uniflorae et/ou des Isoeto-Nanojuncetea » en est un exemple : en une vingtaine d'années, la Littorelle, espèce rare et emblématique des pourtours du lac Léman, a vu sa population presque disparaître en 2004 avant de faire l'objet d'un programme de réintroduction (voir paragraphe 4.1). Les 8 habitats d'intérêt communautaire présents constituent donc une richesse et une variété particulières pour ce site.

8 espèces d'intérêt communautaires ont été relevées sur le site. Mais il est très probable que des prospections complémentaires ciblées sur des groupes d'espèces démontreront l'existence d'autres espèces.

Le site a une superficie de 1376 ha, dont 1046 ha en zone strictement lacustre. Les 330 ha "terrestres", avec 8 habitats et 8 espèces actuellement connues, peuvent être considérés comme importants au titre de la directive habitats.

Mais l'intérêt du site se manifeste aussi par la présence d'autres espèces patrimoniales.

Si l'on considère les zones présentant une grande diversité sur le site, deux entités clefs ressortent en terme de connaissances : la Sablonnière (Chens-sur-Léman) et le domaine de Guidou (Sciez).

### La Sablonnière

Cette entité héberge 196 espèces de plantes supérieures, dont certaines d'affinité méridionale et steppique. On compte 13 espèces d'orchidées (ensemble emblématique des pelouses sèches). 2 espèces sont protégées : l'Aster amelle (*Aster amellus*) protégée à l'échelle nationale et le Thésium à feuilles de lin (*Thesium linophyllum*) protégé à l'échelle régionale. 14 espèces sont inscrites en liste rouge régionale, 3 en liste rouge départementale.

Le site de la Sablonnière a fait l'objet d'inventaires répétés qui ont permis de recenser 36 espèces animales parmi lesquelles 24 espèces d'invertébrés, dont 15 espèces de Rhopalocères (papillons de jours) et 7 espèces d'Orthoptères (criquets et sauterelles). La Piéride du Réséda (*Pontia daplidice*) est inscrite comme vulnérable sur la liste rouge régionale. Parmi les vertébrés, on compte 2 reptiles protégés à l'échelle nationale, le Lézard vert (*Lacerta bilineata*) et le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*), ainsi que 8 oiseaux, tous protégés à l'échelle nationale et 2 mammifères également protégés dont le Hérisson (*Erinaceus europeus*).

### Domaine de Guidou

Le site de Guidou, connu de longue date et fortement prospecté, a notamment bénéficié d'inventaires dans le cadre du plan de gestion, ce qui a permis d'acquérir une bonne connaissance du site sur de nombreux groupes d'espèces : flore, chiroptères, herpétofaune, odonates

Le site de Guidou présente un concentré d'espèces végétales réparties dans une grande diversité de milieux. Au total ce sont 528 espèces végétales qui ont été inventoriées sur le site, parmi lesquelles 39 espèces présentent un intérêt patrimonial particulier, soit du fait de leur statut de protection nationale ou régionale, soit parce qu'elles figurent sur les listes rouges d'espèces menacées aux échelles régionale et départementale.





Cinq nuits d'inventaire par écoute ultrasonore et capture (J.C. Louis, ONF), dans le cadre du plan de gestion du domaine de Guidou, ont permis de recenser 14 espèces de chauves-souris, ce qui est assez rare pour un aussi petit territoire. La présence de 4 espèces d'intérêt communautaire [la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*), le Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*), le Grand Murin (*Myotis myotis*) et le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)] sur une telle surface est exceptionnelle pour le département de la Haute-Savoie, même s'il faut rester prudent sur le Minioptère de Schreibers (J.C. Louis).

La mosaïque d'habitats présente sur le domaine de Guidou est très favorable aux amphibiens. En effet, la prairie de la Grande Corne, les fossés humides et les mares en sous-bois offrent des sites de ponte variés, alors que les bois en périphérie permettent l'hivernage. Les deux principaux enjeux du site sont :

- la présence du Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) (LPO 74, 2007), cette espèce étant classée en annexe 2 de la Directive Habitats et classée « En Danger » sur la liste rouge Rhône-Alpes. La faiblesse des effectifs ainsi que le manque de prospection impliquent la nécessité de préciser l'état des populations de cette espèce sur le domaine.
- la population de Crapaud calamite (*Bufo calamita*) qui constitue la plus importante du département avec un minimum de 30 chanteurs (LPO 74, 2010) (seulement 3 populations en Haute-Savoie). L'espèce est classée « Vulnérable » sur la liste rouge Rhône-Alpes.

Quatre espèces de reptiles ont été notées sur le domaine : la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), le Lézard des murailles (*Lacerta ou Podarcis muralis*), l'Orvet fragile (*Anguis fragilis*) et le Lézard des souches (*Lacerta agilis*) (LPO 74, 2009). Ces 4 espèces sont protégées au niveau national et le Lézard des souches est classé « Vulnérable » sur les listes rouges Rhône-Alpes et Suisse, cette dernière étant applicable au département de la Haute-Savoie.

Un seul inventaire odonates (BAL, 2001) a été réalisé pour ce groupe sur le domaine de Guidou. L'agrandissement de la surface en eau de la prairie humide de la Grande Corne et son interdépendance vis-à-vis de la pluviométrie permettent aujourd'hui la présence d'une zone d'eau permanente avec une mosaïque de mares temporaires en périphérie. Cette prairie humide présente un enjeu majeur pour ce taxon puisqu'elle abrite 17 espèces d'odonates dont la seule population de Leste sauvage (*Leste barbarus*) du département et la présence de l'Orthétrum à stylets blancs (*Orthetrum albistylum*), espèce rare sur le département a également été notée récemment (LPO 74, 2008). Les cours d'eau du Foron et du Vion, du fait de leurs eaux de type lotique permettent la présence du Caloptérix vierge (*Calopteryx virgo*). Au total, sur les 17 espèces recensées, 1 est mentionnée sur la liste rouge nationale, 3 sont sur la liste rouge régionale et 5 sur la liste rouge départementale.

Pour les Orthoptères : 3 espèces sont intégrées à liste rouge régionale et y sont classées comme vulnérables : le Conocéphale bigarré (*Conocephalus fuscus*), le Conocéphale gracieux (*Ruspolia nitidula*), le Grillon des marais (*Pteronemobius heydenii*).

Parmi les 3 espèces patrimoniales de Lépidoptères, citons le Grand Nègre des bois (*Minois dryas*) inscrit comme vulnérable sur la liste rouge nationale.

Plusieurs espèces de poissons ont été recensées sur les cours d'eau du Foron et du Vion de manière permanente mais aussi lors de la remontée vers les sites de reproduction. Citons que les deux cours d'eau sont utilisés par la Truite lacustre (*Salmo trutta lacustris*) pour la remontée et le fraie ainsi que le Chevaine. La Lotte de rivière (*Lota lota*) a aussi été notée durant les pêches électriques pour les travaux d'aménagement des berges du Foron.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	G01.01	Sports nautiques		B
L	A02.01	Intensification agricole		B
L	A07	Utilisation de biocides, d'hormones et de produits chimiques		B
L	D02	Réseaux de communication et de transport de fluides et d'énergie		B
L	D03.02	Voies de navigation		I



L	E01.01	Urbanisation continue		I
L	K01.01	Erosion		B
M	D01	Routes, sentiers et voies ferrées		B
M	E01	Zones urbanisées, habitations		O
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		B
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	J02.02	Extraction de sédiments (vase, )		O
M	J02.12	Endigages, remblais, plages artificielles		O
M	K03.01	Compétition (faune)		B
M	K04.05	Dégâts provoqués par les herbivores (gibier inclus)		B

#### Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
------------	-----------------------------	--------------------------------	------------------	-------------------------------

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

#### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	11 %
Propriété d'une association, groupement ou société	1 %
Etablissement public	9 %
Domaine communal	3 %
Domaine départemental	1 %
Domaine public fluvial	75 %

#### 4.5 Documentation

1. Document d'objectifs Natura 2000 - Site FR-8212020 « Lac Léman » # Réalisé par ASTERS, LPO de Haute-Savoie et FRAPNA # Maîtrise d'ouvrage : SYMASOL (Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique) # Diagnostic, enjeux et objectifs - Tome 1 : Document opérationnel # 2012 - Validé le 10 février 2012 - 153 pages (4,6 MO).

2. Document d'objectifs Natura 2000 - Site FR-8212020 « Lac Léman » # Réalisé par ASTERS, LPO de Haute-Savoie et FRAPNA # Maîtrise d'ouvrage : SYMASOL (Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique) # Diagnostic, enjeux et objectifs - Tome 2 : Documents techniques (cartographies et fiches espèces) # 2012 # Validé le 10 février 2012 - 129 pages (15,4 MO).

Lien(s) :



## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	5 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	10 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	COUDREE	*	5%
31	Château de Coudrée à Sciez	*	2%
32	Domaine de Ripaille	*	10%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Zone humide protégée par la convention de Ramsar	Rives du Lac Léman	*	71%

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : SYMASOL (Syndicat mixte des affluents du sud-ouest lémanique)

Adresse : 110 Chemin des Mouilles - ZAI la Tuilerie 74550 Perrignier

Courriel : [sahuc.symasol@orange.fr](mailto:sahuc.symasol@orange.fr)

## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

Oui Nom : Document d'objectif Natura 2000 - Site FR-8212020 « Lac Léman » - Diagnostic, enjeux et objectifs ; Tome 1 : document opérationnel. Asters, LPO, Symasol, 2012  
Lien : [http://www.symasol.fr/cariboost\\_files/DOCOB\\_Leman\\_Tome1\\_complet\\_5B1\\_5D.pdf](http://www.symasol.fr/cariboost_files/DOCOB_Leman_Tome1_complet_5B1_5D.pdf)



Nom : Document d'objectif Natura 2000 - Site FR-8212020 « Lac Léman » - Diagnostic, enjeux et objectifs ; Tome 2 : documents techniques. Asters, LPO, Symasol, 2012

Lien :

[http://www.symasol.fr/cariboost\\_files/DOCOB\\_Leman\\_Tome\\_2\\_5B1\\_5D.pdf](http://www.symasol.fr/cariboost_files/DOCOB_Leman_Tome_2_5B1_5D.pdf)

Non, mais un plan de gestion est en préparation.

Non

### 6.3 Mesures de conservation

Le document d'objectifs a été validé le 10 février 2012.

Les principaux objectifs définis par ce document et mesures envisagées sont les suivants :

#### A. Enjeux de conservation du patrimoine

##### A.2. Rechercher le bon état de conservation des habitats et des espèces associées

###### a) Préserver les zones humides et lacustres et espèces associées

- MAEt gestion de zones humides
- Gestion du Littorellion sur le site de Messery
- Restauration du Littorellion
- Entretien des canaux et fossés dans les zones humides
- Renaturation du littoral en fonction des opportunités
- Création d'un réseau bocager par réhabilitation ou entretien de haies et d'arbres isolés
- Recréations de placettes d'habitats favorables au Chabot \*

###### b) Préserver les milieux secs et espèces associées

- MAEt gestion des milieux secs
- MAEt Milieu agricole et zones périphériques
- Création d'un réseau bocager par réhabilitation ou entretien de haies et d'arbres isolés
- Création ou entretien de mares et trous d'eau
- Restauration de milieux ouverts
- Chantier d'élimination ou de limitation d'espèces indésirables
- Préservation de la population de Scabieuse blanchâtre

###### c) Préserver les milieux forestiers et espèces associées

- Création d'îlots de sénescence et maintien des vieux arbres, arbres morts, arbres à cavités
- Création ou entretien de mares forestières
- Chantier d'élimination ou de limitation d'espèces indésirables.

#### B. Enjeux de connaissance

- Suivi des actions de gestion d'habitats et d'espèces spécifiques
- Améliorer la connaissance sur les espèces d'intérêt communautaire présentes
- Développer la connaissance sur les espèces d'intérêt communautaire potentielles.
- Préciser la répartition des coléoptères ainsi que leur écologie sur le site.

#### C. Enjeux de sensibilisation et d'animation



- Informer et sensibiliser tous les publics
- Informer et sensibiliser les professionnels et usagers
- Informer et sensibiliser les pratiquants de loisirs et sports de nature
- Informer et sensibiliser les élus et les habitants
- Assurer le lien avec le site Ramsar
- Garantir la prise en compte des enjeux Natura 2000 dans les différents projets d'aménagement et documents d'urbanisme.